

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE LIGUE

Séance du 23 mars 2018 à la Maison Régionale des Sports à Tomblaine

Présents :

Président : Pierre BLANCHARD

Nicole BERNARD	Jean-Luc HOSY	Anthony SCREMIN
Philippe BOLMONT	Françoise LAPICQUE	Bernard SIMONIN
Philippe BORDES	Jean-Claude LIEBON	Corinne STOFFEL
Yohan DECLOMESNIL	Julie PILLETTE	Dominique THIRION
Jean-Marie DEPARDIEU	Christophe PORTE	

Hervé VAZART (CD10)	Alain PERRON (CD51)	Etienne ROBERT (CD88)
---------------------	---------------------	-----------------------

Excusés :

Emmanuel BARCELO	Adeline LENGERT	Yann DEPRE (CD52)
Michel GROSS	Michel MARTIN	Claude BERNARDIN (CD54)
Emmanuel LEGRY	Julien DUPONT (CD08)	Nicolas VEJUX (CD67)

Absent :

Catherine GERMAIN (CD55)	Françoise NOMINE (CD57)	Claude SPIECKER (CD68)
--------------------------	-------------------------	------------------------

Assistent :

Vincent BLANCHARD, Directeur Général des Services
Pierre LEGENDRE, Coordonnateur du Développement et de la Formation
Guillaume SIMONIN, Coordonnateur Technique Régional

◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇

Le Président, Pierre BLANCHARD, ouvre la séance à 19h10 en souhaitant la bienvenue aux participants. Il fait part des excusés et rappelle qu'il s'agit d'un Conseil de Ligue qui a été ajouté, afin de permettre à la Commission Sportive Régionale de bénéficier d'un temps supplémentaire pour travailler sur la proposition de territorialisation du championnat par équipes, ainsi qu'à la Commission financière de pouvoir étudier une proposition concernant le reversement aux comités d'une quote-part sur les engagements dans ce championnat.

POINT 1 - INFORMATIONS DU PRESIDENT (Pierre BLANCHARD)

Le Président Pierre BLANCHARD déclare qu'il y a peu de nouveautés depuis le dernier Bureau de Ligue, et que chaque présent est en possession du compte rendu de cette réunion.

Il rappelle néanmoins les principaux points abordés :

- concernant la filière régionale d'accèsion au Haut-Niveau, rencontre avec les différents Directeurs des CREPS impactés par nos dernières décisions, mais aussi le Président de Metz TT, la Ligue souhaitant continuer de travailler avec l'ensemble de ces structures ;
- lettre reçue du Président du club de Bazeilles, signée par 26 présidents de clubs ardennais concernant la réforme du championnat. La réponse faite par le Président a été diffusée à l'ensemble des clubs ardennais ;
- Audition de la Ligue par la Région pour la convention pluriannuelle, qui s'est déroulée le 19 février dernier ;
- Visite du DTN Bernard BOUSIGUE au siège de la Ligue le 15 février. Les points abordés ont tourné notamment autour du nouveau Projet de Performance régional, de notre Projet Associatif Global, des orientations fédérales futures et de la nécessaire clarification des missions des divers échelons. Le renforcement de l'encadrement du Pôle France de Nancy par des prestations de professionnels de la Ligue sur les prochaines années a aussi fait l'objet d'échanges constructifs.;
- Organisation des Championnats de France Handisports à Maizières-les-Metz les 31 mars et 1er avril, ainsi que la qualification des clubs de Metz et Etival pour les demies-finales de la Coupe ETTU.
- Assemblée Générale du CROS Grand Est le 7 avril, où la Ligue sera représentée par Bernard SIMONIN.

POINT 2 - POINT D'ACTUALITE DES VICE-PRESIDENTS DELEGUES

En l'absence des Vice-Présidents Délégués, le Président Pierre BLANCHARD annonce la bonne préparation des prochaines manifestations exceptionnelles organisées par la Ligue, ainsi que la sortie du deuxième numéro de la revue régionale, le GETT, distribué à tous ce soir.

POINT 3 - FINANCES ET PARTENARIAT

3.1- POINT FINANCIER (Dominique THIRION)

Le Trésorier Général, Dominique THIRION, fait une présentation de la situation financière des clubs vis-à-vis de la Ligue.

Il se félicite du fait que les clubs jouent bien le jeu, les sommes dues s'élevant à 43 K€, contre 281 K€ au 6 octobre et 81 K€ au 23 décembre, ce qui représente un taux de couverture supérieur à 92%.

Il annonce au Conseil de la Ligue que la saisie des pièces comptables dans le nouveau logiciel en ligne est désormais à jour.

3.2- TARIFS 2018/2019 (Christophe PORTE)

Le Vice-Président en charge des Finances et Partenariat, Christophe PORTE, expose au Conseil de Ligue la proposition de tarifs régionaux 2018/2019, telle que discutée par le Bureau de Ligue. Les lignes directrices étant :

- pas d'augmentation des parts régionales et départementales sur les licences ;
- une augmentation contenue et inférieure aux augmentations fédérales sur les autres tarifs ;
- la mise en place d'une quote-part départementale sur les engagements en Championnat par Equipes, uniquement pour les départements partenaires de la territorialisation du championnat et n'organisant plus de championnat par équipes départemental seniors.

Les tarifs régionaux 2018/2019 sont adoptés à l'unanimité.

Christophe PORTE intervient ensuite sur le montant des réaffiliations, ce dernier étant jugé élevé par certains clubs ayant peu de licenciés. Il informe de la proposition du Bureau de Ligue de faire une proposition chiffrée lors de la prochaine Assemblée Générale pour la soumettre aux clubs.

POINT 4 - SECRETARIAT GENERAL

4.1- POINT D'ACTUALITE (Jean-Claude LIEBON)

Le secrétaire Général, Jean-Claude LIEBON, fait le point sur la mise en conformité du club de l'ASTT Taissy, son président ayant été sanctionné par l'Instance Supérieure de Discipline. Le club a tenu son Assemblée Générale le 9 mars 2018, en sa présence, afin de régulariser la situation.

4.2- STATISTIQUES (Jean-Claude LIEBON)

Le Secrétaire Général, Jean-Claude LIEBON, fait le point sur la licenciation.

La situation des licences traditionnelles est préoccupante, le retard actuel ne devant pas être comblé d'ici à la fin de saison. Même préoccupation en ce qui concerne la participation au Critérium Fédéral qui connaît une chute de 12,08%.

Une question se pose concernant la participation des seniors et vétérans où seulement 11,54% des messieurs et 9,49% des féminines y participent.

Il montre ensuite un tableau faisant état de la participation des licenciés traditionnels aux championnats par équipes.

POINT 5 - ANIMATION, DEVELOPPEMENT, PROMOTION POINT D'ACTUALITE (Philippe BOLMONT)

Le Vice-Président en charge de l'Animation, du Développement et de la Promotion, Philippe BOLMONT, fait le point sur la réunion du Groupe de Pilotage du Développement qui a eu lieu le 23 février.

Il regrette l'absence du Comité de la Haute Marne à cette dernière, qui aura permis de faire le point sur les actions menées depuis septembre, et indique que le compte-rendu de cette réunion est disponible sur le site de la Ligue.

Philippe BOLMONT revient ensuite sur :

- les modules Ping Santé Grand Est, où il reste encore cinq ou six modules à distribuer ;
- le projet « Ping à l'école », avec une formation prévue le 15 mars ;
- les différentes visites de clubs et/ou de comités faites. Il fait aussi présentation du bilan des actions faites dans les clubs la saison dernière où, sur les dix clubs ayant été ciblés par cette action, neuf ont progressé en nombre de licenciés, le club de Verdun étant le meilleur exemple de cette réussite, avec plus 33 licenciés soit une progression de 51%.

Il rappelle enfin que les conventions Ligue-Comité, validées lors du dernier Bureau de Ligue, sont établies jusqu'au 30 juin 2021 avec mise à jour annuelle de l'annexe.

POINT 6 - GESTION DE L'ACTIVITE

6.1- POINT D'ACTUALITE (Corinne STOFFEL)

La Vice-Présidente en charge de la Gestion de l'Activité, Corinne STOFFEL, laisse la parole aux différents présidents de commission.

Anthony SCREMIN, Président de la Commission Régionale de l'Emploi et de la Formation, fait le bilan des différentes formations qui ont été réalisées et annonce qu'une formation de dirigeants sera organisée le 28 avril 2018 à Metz à l'occasion des Internationaux de France. Il informe également de sa participation à 2 réunions du Dispositif d'Accompagnement des Clubs dont la problématique était notamment la création d'emploi pour les clubs de Lunéville et Pont à Mousson.

Yohan DECLOMESNIL, Président de la Commission Régionale d'Arbitrage, annonce que 3 formations d'AR et de JA1 vont être organisées d'ici la fin de saison et qu'une formation d'AC a été organisée à Maizières les Metz.

6.2- RETOUR SUR LA REUNION ELARGIE DE LA COMMISSION SPORTIVE REGIONALE DU 24 FEVRIER (Françoise LAPICQUE)

Françoise LAPICQUE, Présidente de la Commission Sportive Régionale, rappelle que cette dernière s'est réunie le 24 février dernier pour avancer avec les représentants des comités départementaux, qui avaient tous été invités, sur la prochaine refonte des championnats par équipes régionaux et départementaux.

Elle précise que pour le championnat féminin, un accord au niveau de la Zone a été trouvé pour que la Pré-Nationale Féminine devienne le premier échelon du championnat féminin par équipes, et qu'une réflexion va donc pouvoir s'engager pour la création d'une compétition féminine régionale déconnectée du championnat et de ses contraintes.

Elle fait part au Conseil de Ligue de la consultation en cours concernant la participation des féminines au Critérium Fédéral.

6.3- REGLEMENTS SPORTIFS REGIONAUX DU CHAMPIONNAT PAR EQUIPES 2018/2019 (Françoise LAPICQUE)

Françoise LAPICQUE, Présidente de la Commission Sportive Régionale, fait ensuite la présentation des dernières propositions de sa commission, suite au dernier Bureau de Ligue.

La dénomination des différentes divisions serait établie ainsi : Grand Est Elite pour le niveau 1, puis de Grand Est 1 à Grand Est 7 pour les niveaux 2 à 8.

Françoise LAPICQUE présente ensuite la circulaire qui fait la synthèse des différentes modifications apportées et permet de comprendre facilement à quel niveau seront intégrées les différentes équipes la saison prochaine.

De même, le projet des futurs règlements régionaux a été transmis aux membres du Conseil de Ligue afin de leur permettre son étude avant cette réunion.

Un débat s'engage alors sur le sujet et quatre points, en particulier, sont soulevés :

- CD 67 : concernant la possibilité dans les dernières divisions de ne pas jouer obligatoirement avec des balles plastiques

Réponse majoritaire du Conseil de Ligue : de nombreux clubs ont encore les anciennes balles celluloïds, il faut leur permettre de les écouler

- CD 67 : concernant l'autorisation que le Juge-Arbitre fourni obligatoirement par le club recevant puisse également être joueur de Grand Est 1 à Grand Est 3

Réponse majoritaire du Conseil de Ligue : il a semblé plus judicieux d'avoir un "vrai" Juge-Arbitre présent dans la salle, plutôt que d'avoir un Juge-Arbitre qui ne vient que pour signer la feuille de rencontre

- CD 51 : concernant la possibilité de gestion, via GIRPE, du joueur absent et inscrit sur la feuille de rencontre

Réponse : oui, mais il faudra bien penser à préciser dans le rapport du JA que le joueur était absent

- CD 57 : concernant la possibilité de pouvoir jouer sur plus de deux tables dans les dernières divisions.

Réponse : suite au dernier Bureau de Ligue où le sujet avait été abordé, l'article 1.16 répond positivement à cette attente pour les divisions Grand Est 5 à Grand Est 7.

Un autre sujet est abordé qui concerne le Juge-Arbitre ou la personne faisant office. Ce dernier doit être obligatoirement licencié. Cela sera précisé dans le nouveau règlement.

Aucune autre question n'étant soulevée, le Président Pierre BLANCHARD soumet aux votes le règlement sportif du championnat par équipes 2018/2019.

Celui-ci est adopté par 17 voix pour et 1 abstention.

POINT 7 - INFOS CTS

7.1- TECHNIQUE (Guillaume SIMONIN)

Guillaume SIMONIN, fait le bilan des différents stages qui se sont déroulés en regrettant la quasi-absence de féminines au dernier stage régional et le fait que les Comités n'aient pas remontés les potentiels candidats pour le stage détection.

Guillaume SIMONIN annonce que la Ligue participera aux Championnats de France des Régions avec 4 équipes (sachant que l'équipe "cadets" garçons sera composée avec un certain nombre de minimes, peu de cadets ayant participé au stage régional), ainsi qu'aux Internationaux de Liège avec 6 compétiteurs.

Compte tenu qu'à la même période se déroulent les Championnats du Grand Est, la Ligue ne pourra malheureusement pas participer aux Mini-Interligues et aux Internationaux du Luxembourg.

Les appels à candidatures pour le Pôle Espoir ont été lancés, et Guillaume SIMONIN souhaite la création d'une aide pour les déplacements, afin de réduire l'impact de l'éventuel éloignement de la structure pour certaines familles.

Les grandes lignes de la proposition faite sont les suivantes :

- Aide au déplacement pour les joueurs du Pôle Espoir si distance du domicile familial supérieure à 100km du Pôle ;
- Après application d'une franchise de 200km (100 km aller/retour, uniformité par rapport aux non-aidés), aide correspondant à une prise en charge des kms parcourus au taux de 0,10€/km OU (choix de la Ligue) prise en charge de 50% des billets de train (attention : seulement 2^e classe et carte jeune)

Le Conseil de Ligue adopte la mise en place de cette aide aux déplacements à l'unanimité.

Guillaume SIMONIN termine en annonçant qu'il avait participé avec Pierre LEGENDRE à un colloque de la DTN, et qu'il se déclarait satisfait des axes de travail énoncés à cette occasion.

Christophe PORTE, qui officiait en tant que délégué de Ligue lors du dernier tour du Critérium Fédéral R1 à Charleville Mézières, rapporte que des parents l'avaient interrogé sur les conséquences de la suppression du pôle au CREPS de Reims, et des répercussions que cela avaient pour certains pensionnaires.

Guillaume SIMONIN rappelle que le dossier est suivi par Cyril MAYEUX et lui-même, qu'il a été dit aux parents que la Ligue se tenait à leur disposition pour échanger, et que le CREPS également suivait cela de près. Il reviendra néanmoins vers les concernés avec plaisir en cas de besoin.

7.2- DEVELOPPEMENT ET FORMATION (Pierre LEGENDRE)

Concernant la formation des accompagnateurs de clubs prévue les 2-3-4 mai et 19-20-21 juin à la Maison Régionale des Sports, Pierre LEGENDRE indique qu'il y a sept inscrits à l'heure actuelle.

Il fait part des différentes formations qui ont eu lieu, en particulier pour les animateurs fédéraux avec plus de quarante stagiaires sur l'ensemble des différents stages, avec des personnes qui semblent très motivées.

Il fait également le point sur la formation du BPJEPS TT qui se fera à partir du mois de septembre 2018 et annonce qu'il y a déjà une quinzaine de personnes qui se disent intéressées.

Il annonce aussi l'organisation d'une animation en direction des écoles de Saint-Dié-des-Vosges, en partenariat avec le Comité Départemental, lors de l'organisation des Championnats de France Universitaires au mois de mai.

La cérémonie de remise des récompenses est programmée le 5 juillet à Tomblaine et Pierre LEGENDRE présente les deux nouveautés de cette édition :

- Une récompense pour les champions et vice-champions du Grand Est ;
- La disparition des labels existants, avec la création d'un label "Perfectionnement et détection" et d'un label "Développement et formation" en remplacement.

Anthony SCREMIN pose la question de savoir si nos labels avaient un lien avec les labels fédéraux, ce qui n'est pas le cas.

Christophe PORTE remarque que nos labels mettent en compétition les clubs entre eux, et que cela lui semblait en opposition avec la notion de label. Le Conseil de Ligue rejoint cette position et demande à ce que l'on change le nom de « Label » en « Challenge ».

POINT 8 - INFOS DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES (Vincent BLANCHARD)

Le Directeur Général des Services, Vincent BLANCHARD, fait le point sur les dernières informations importantes au niveau des services régionaux :

- report au mois d'avril de l'audience de conciliation aux Prud'hommes avec Caroline BURKHART ;
- arrêt de travail de deux semaines de Guillaume KRATZ après une blessure sérieuse à la jambe, qui se termine le 25 mars. D'autres pourraient malheureusement suivre, et le Conseil de Ligue souhaite à Guillaume du courage et un bon rétablissement.

Il informe également le Conseil de Ligue de la mauvaise surprise de l'assujettissement à la taxe sur les salaires, effet non prévu de la fusion.

Il annonce le dépôt de différents dossiers de subventions et précise leur suivi, revient également sur les baisses importantes attendues des subventions CNDS, les actions de détection et de formation n'étant plus retenues, cela représentant une perte de 29 K€ pour la Ligue.

POINT 9 - DEMANDE DE SUBVENTION « EMPLOI CNDS » (Pierre BLANCHARD)

Le Président Pierre BLANCHARD revient sur la prestation de service réalisée par la Ligue pour la Fédération jusqu'en 2021 sur le Pôle France de Nancy. Cette prestation pose la question du renforcement du Pôle Technique afin d'assurer la pérennité des missions d'entraînements sur les stages, le Pôle Espoir, les sorties, mais aussi la Détection et aussi des interventions ponctuelles dans les clubs demandeurs.

Pierre BLANCHARD demande ainsi au Conseil de Ligue la modification du tableau des effectifs avec la création d'un poste de Cadre Technique supplémentaire pour la prochaine saison, mais aussi l'autorisation de déposer un dossier de demande de subvention « Emploi CNDS » à ce titre, puis également à la suite auprès du Conseil Régional.

Le Conseil de Ligue valide la modification du tableau des effectifs et le dépôt de la demande de subvention « Emploi CNDS » à l'unanimité.

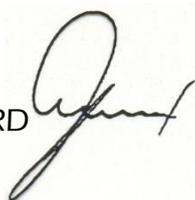
POINT 10 - DIVERS

Bernard SIMONIN demande si la date de l'Assemblée Générale de la Ligue est fixée. La réponse est négative, le calendrier fédéral n'étant pas encore connu.

Aucune autre question n'étant soulevée, le Président Pierre BLANCHARD remercie les participants pour leur assiduité et déclare la réunion close.

La séance est levée à 21h15.

Le Président
Pierre BLANCHARD



Le Secrétaire Général
Jean-Claude LIEBON

